Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 42 (1897)

Heft: 12

Artikel: Remonte de la cavalerie suisse : réponse aux articles de M. le major vétérinaire Dutoit

Autor: Loys

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-337433

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

gaz soit sortie. Proposons-nous, par exemple, d'en enfermer les trois quarts, ce qui est un minimum, si l'on veut que le bruit soit sérieusement affaibli. Si la bouche à feu a une longueur de 2 mètres, on laissera échapper une tête de colonne de 50 centimètres de longueur qui, d'après ce que nous venons de voir, traversera la tranche de la bouche en un millième de seconde ; le problème pratique se posera donc sous la forme suivante : Fermer la bouche à feu un millième de seconde après le passage du projectile par un mobile ayant 15 cm. à parcourir en mouvement accéléré.

Considérons d'abord un mouvement uniformément accéléré; la vitesse finale sera double de la vitesse moyenne, et le bord du volet viendra frapper son logement avec une vitesse de 300 mètres par seconde. Mais, dans le dispositif adopté par le colonel Humbert, l'accélération est nécessairement moindre au départ qu'à l'arrivée, puisque, dans les premiers instants, les gaz agissent très obliquement sur la valve. On ne sera probablement pas loin de la vérité en adoptant la vitesse de 500 mètres par seconde. La valve deviendra ainsi un nouveau projectile, elle se brisera si elle est faible, et détruira la bouche à feu si sa masse est plus considérable.

On aurait, soit dit en passant, une solution mécanique plus simple du problème en munissant le culot du projectile d'un diaphragme à ailettes retenu près de la bouche par une entaille circulaire. Il ne semble pas cependant que l'on ait jamais tenté l'expérience, dont l'insuccès était trop évident.

La conclusion qui ressort de ces quelques réflexions ne saurait être douteuse ; si le système du colonel Humbert est tel que l'ont décrit quelques journaux illustrés, l'appareil qu'expérimente la maison Hotchkiss est voué à un échec certain ; il sera ou inefficace ou dangereux, ou tous les deux à la fois.

Ch.-Ed. Guillaume, cap. d'artillerie.

Remonte de la Cavalerie suisse

Réponse aux articles de M. le major vétérinaire Dutoit.

Les articles sur la « Remonte de la cavalerie en Suisse », par le major vétérinaire Dutoit, parus dans la *Revue militaire*, pourraient donner l'impression que notre arme a systématique-

ment écarté les produits nationaux pour donner la préférence aux produits étrangers.

Tel n'est cependant pas le cas, et les quelques réflexions que je viens soumettre à vos nombreux lecteurs ont simplement pour but de leur expliquer pourquoi le tant pour cent des remontes suisses est si faible et celui des remontes étrangères si élevé.

Je suis tout à fait d'accord avec M. le major vétérinaire Dutoit, lorsqu'il dit que le bon poulain suisse peut et doit faire un bon cheval de cavalerie, et je puis assurer que notre arme serait la première à être fort heureuse si tous nos régiments étaient remontés en chevaux du pays ! Mais est-ce possible ?

Le major Dutoit constate lui-même que notre cavalerie a beaucoup changé depuis vingt ans ; autrefois les cours de répétition se bornaient à des sorties quotidiennes sur la place d'exercice, à quelques évolutions dans le régiment à une allure modérée, à arrêter toutes les demi-heures pour resseller et ressangler, et à constater, le soir, que, malgré de très grands soins et des ménagements extraordinaires, la liste des chevaux indisponibles ne faisait que croître et embellir ; de temps en temps un service en campagne venait rompre la monotonie de l'ordre du jour ; encore ces services ne se faisaient-ils que sur des distances bien petites ; et lorsqu'une patrouille d'officiers avait parcouru vingt-cinq kilomètres, on en parlait pendant des semaines !

Si l'on n'exigeait pas plus des hommes et des chevaux, c'est que le matériel ne le permettait pas.

Aujourd'hui il en est tout autrement ; les cours de répétition ont lieu n'importe où et sont généralement divisés en deux périodes ; la première, dite « cours préparatoire », dure environ sept jours ; la seconde, consacrée aux manœuvres combinées avec d'autres unités concentrées à d'assez grandes distances, le reste du temps.

Pendant le cours préparatoire, les chefs d'unités améliorent ce qu'ils ont reconnu de plus défectueux l'année précédente, et entraînent leur troupe par un travail progressif pour la période de manœuvre proprement dite.

En outre, des exercices de patrouilles d'officiers ont lieu chaque jour.

Cette année, par exemple, pendant les manœuvres de la Ire brigade de cavalerie, qui était cantonnée à Aarberg et envi-

rons, ces exercices consistaient à observer pendant 24 heures la brigade combinée qui était cantonnée à Thoune.

L'homme, porteur d'un rapport envoyé de Thoune, franchissait à peu près 110 kilomètres.

Ces patrouilles partaient à cinq heures du matin, et en général le 1er rapport arrivait à Aarberg entre cinq et sept heures du soir.

L'année dernière, une patrouille d'officiers partie de Bulle à 5 h. 30 du soir, avec Payerne comme objectif, envoyait un rapport détaillé sur les avant-postes et sur les cantonnements ennemis ; ce rapport arrivait à Bulle à 12 h. 45 du matin, après avoir parcouru 70 kilomètres.

Ni cette année, ni l'année dernière, aucun des chevaux envoyés en patrouille n'étaient portés comme indisponibles le lendemain ; les hommes n'étaient pas spécialement choisis dans les escadrons, mais étaient désignés à tour de rôle.

Comme marche d'ensemble, je puis signaler celle de quatre escadrons ayant parcouru la distance de Bulle-Romont, soit 16 kilomètres, en une heure, et cela sans un allongement de colonne ni un seul traînard. Les chiffres de chevaux envoyés à l'infirmerie étaient minimes ; sur 4 escadrons en 1896 il y en a eu 15, et sur 3 escadrons en 1897, 11.

L'équitation dans le terrain a subi la même progression, et actuellement nos hommes passent partout, plus ou moins correctement il est vrai, mais enfin on peut être sûr qu'un ordre donné sera exécuté, et qu'il parviendra à son destinataire, même si la rencontre d'un bon fossé ou d'une haie vive rend la chose un peu plus difficile.

Si notre matériel de chevaux avait été le même que celui de nos anciens d'il y a vingt ans, jamais on n'aurait pu obtenir un pareil résultat : pour pouvoir changer notre manière de travailler et donner à notre arme l'impulsion qui lui était nécessaire, il fallait pouvoir rapidement doter notre cavalerie d'un cheval résistant et marchant bien dans le terrain ; or à part quelques sujets qui sont tout à fait l'exception, l'élevage national ne pouvait pas nous le fournir ; il fallait donc le prendre là où il se trouvait.

L'élevage suisse peut-il actuellement nous fournir les chevaux qui nous sont nécessaires ? Si oui, que les éleveurs nous les amènent, et sûrement les commissions d'achats en prendront autant qu'on leur en présentera.

Au point de vue de l'éleveur, il est logique de penser que notre cavalerie est faite pour prendre les chevaux qu'on veut bien lui présenter ; mais, pour une armée, le point de vue militaire a aussi quelque importance, du moins en général c'est le cas ; le devoir de nos chefs, et ils l'ont heureusement compris ainsi, est de nous fournir un matériel qui nous permette de pousser nos hommes aussi loin que possible, et en même temps de leur donner un cheval à deux mains utilisable pour le trait léger, et non pas de nous obliger à marquer un temps d'arrêt dans l'impulsion que nous avons reçue, sous prétexte que notre matériel de chevaux n'étant pas encore à la hauteur, il est de notre devoir de les attendre.

C'est aller certainement un peu loin que de prétendre que les *importés ne sont que des rosses, qu'on ne sort qu'avec crainte et dégoût, qui s'usent devant des crèches mal remplies, et qui ne sont bons qu'à plonger, pointer, boquer et caracoler pendant dix jours de service !* Evidemment, si sincèrement c'est l'opinion de M. Dutoit, c'est qu'il veut oublier le service qu'il a fait autrefois dans notre arme, et que probablement, depuis qu'il en est sorti, il ne s'en est que fort peu inquiété ; ce que je puis lui affirmer, c'est que, au IIe régiment, ce genre « d'importés » est totalement inconnu, et ce régiment n'est pas une exception.

Le caractère du cheval suisse est-il tellement parfait ? et son dressage si facile ? Je me permets d'en douter, et mon opinion se base sur les nombreuses remontes que j'ai eues sous mes ordres pendant les quelques années de mon service à la régie fédérale des chevaux ; les points de comparaison étaient faciles ; à part les chevaux des haras hongrois, qui étaient peut-être ceux qui offraient les difficultés les plus sérieuses, on pouvait mettre tout le reste dans le même panier ; le cheval suisse ne se distinguait ni en bien, ni en mal ; je me rappelle cependant les maints bons moments passés au manège, en tête à tête avec un « rogneux » du pays qui ne voulait rien comprendre.

Lorsque M. Dutoit parle du *double* ou du *triple pur-sang,* je dois dire que je ne saisis pas très bien de quel genre d'animal il veut parler ! Le *simple pur-sang* est déjà une bien belle chose, et heureusement pour les pays qui nous avoisinent, ils ont poussé à son élevage et l'ont favorisé par les courses et autres trucs *plus ou moins honnêtes !* Le plus grand plaisir qu'un homme de cheval puisse éprouver, la meilleure manière

de développer les deux qualités primordiales d'un officier de cavalerie, « la hardiesse et le courage », c'est de galoper dur et dru à travers pays avec un bon cheval de sang entre les jambes ! Plus nos officiers en auront, mieux cela vaudra et je souhaite à mes camarades autant de bons moments que moi-même j'en ai eus autrefois.

Au point où en est notre élevage, il n'est pas possible pour notre cavalerie de trouver par an 700 chevaux de quatre ans, offrant les qualités que nous sommes en droit d'exiger d'eux ; il nous faut, par conséquent, les chercher à l'étranger.

Il ne m'appartient pas non plus de juger si nous le pourrons jamais ! Notre pays peut certainement faire de bons produits, mais ils reviennent trop chers à l'éleveur; notre climat ne permet pas de laisser les poulains assez longtemps au pâturage et l'élevage à l'écurie est un élevage de luxe, bon pour des produits destinés au service des maisons bourgeoises, mais trop dispendieux pour produire un bon cheval de quatre ans à un prix raisonnable. L'année dernière, à l'exposition de Genève, il y avait certainement de bons sujets, mais comme prix on se serait cru chez un marchand de chevaux des Champs-Elysées ! Cette estimation élevée des produits n'a cependant rien que de très naturel ; le meilleur sujet d'une écurie doit toujours, aux yeux de son propriétaire, compenser les pertes qu'il devra forcément subir avec les sujets inférieurs ; seulement, ce qu'il y a de malheureux pour nous et pour l'éleveur, c'est que ce cheval de tête est celui qui nous est nécessaire comme cheval d'arme ; en Suisse, nous devrons le payer couramment 1500 fr. ; à l'étranger, nous le trouvons pour 1200 fr. rendu au dépôt.

Lorsque les chevaux de tête actuels seront devenus la production courante et moyenne, l'éleveur les taxera aussi un prix moyen et nous pourrons les acheter.

Sans vouloir entrer en discussion le moins du monde sur notre élevage, il me semble que l'on aurait pu aussi faire plus pour nos poulinières ; de l'aveu de tous, c'est notre point faible, et c'est de leur amélioration que dépend le succès de notre élevage et la fourniture sinon complète, du moins en grande partie, de nos chevaux de cavalerie. Une amélioration par sélection est toujours longue ; on l'a bien compris pour les étalons puisque leur importation par l'Etat n'a fait qu'augmenter d'année en année et que grâce à l'impulsion donnée

dans ce sens par M. le colonel Vigier on est arrivé à avoir des producteurs dignes de n'importe quel haras étranger. Mais pourquoi ne pas faire de même pour les juments? Si depuis quinze ans, on avait importé 100 juments par an, juments que l'on aurait revendues moitié prix aux éleveurs, trop contents de les avoir, nous aurions actuellement en Suisse un nombre suffisant de juments susceptibles de produire un bon cheval de cavalerie pour remonter presque totalement notre arme.

Les sacrifices que la Confédération se serait imposés auraient été grandement compensés par la rapidité du résultat, et, à présent, l'argent fédéral resterait, en grande partie du moins, aux mains de nos éleveurs, qui seraient satisfaits et nous pareillement.

Loys, major.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

CHRONIQUE FRANÇAISE

(De notre correspondant particulier.)

Nouveau matériel d'artillerie. — L'affaire Dreyfus-Esterhazy et l'armée.

Le mois de novembre n'a pas apporté chez nous d'événements militaires importants. C'est l'époque de l'arrivée des recrues, de la convocation des commissions chargées d'établir les « tableaux d'avancement », et tout le monde, dans l'armée, est hypnotisé par ceci ou absorbé par cela. Dans les régiments, on se prépare à « instruire la classe »; à Paris, on intrigue pour faire inscrire ses candidats sur les listes de choix ou pour y figurer soi-même. Tout cela est sans intérêt pour les lecteurs étrangers, et il n'y a pas lieu de s'y arrêter.

Les journaux ont annoncé que l'artillerie française exécute au camp de Châlons, avec le nouveau matériel, des expériences auxquelles assistent de nombreux officiers; mais ils ne disent pas quel est ce matériel ni pourquoi on l'expérimente : est-ce le modèle définitif qu'on veut soumettre à l'examen de ceux qui seront appelés à s'en servir, ou procède-t-on à des tirs comparatifs, comme d'aucuns le prétendent, avec deux types différents (celui du colonel Deport et celui du commandant Ducros) entre lesquels le comité de l'arme et le ministère se montrent hésitants ou partagés ? Il se passe en tout cas quelque chose d'insolite en ce moment, à ce sujet. Mais il est extrêmement difficile de se procurer des renseignements certains. Dès que je le pourrai, je vous mettrai au courant de ce que j'aurai pu recueillir de bonne source.